



Paris, le 15 février 2018

COMMUNIQUE

OUVERTURE DE L'APPEL A PROJETS 2018 EN SOUTIEN A LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-MEXICAIN

Le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, (MEAE/DAECT) et le ministère mexicain des Relations extérieures, Agence de coopération internationale pour le développement (SRE/AMEXCID), lancent le 8^{ème} Appel à projets franco-mexicain en soutien à la coopération décentralisée du **15 février au 30 avril 2018**.

Cet appel à projets poursuit la dynamique créée par les précédents appels conjoints et souhaite favoriser de nouvelles coopérations entre le Mexique et la France, particulièrement après la réunion croisée des groupes-pays France et Mexique qui s'est tenue en octobre 2017 à Guanajuato, au Mexique.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, nouveau cadre pour la coopération internationale. Le rôle des collectivités territoriales dans le processus de mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable a été reconnu par la France et le Mexique.

Les collectivités territoriales partenaires devront inscrire leurs projets dans les priorités communes aux deux pays :

- Développement économique, innovation et attractivité des territoires ;
 - o Les secteurs aéronautique, automobile, et les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Développement rural et urbain durable, environnement et lutte contre le changement climatique ;
- Renforcement des capacités des autorités locales, notamment en matière de gestion inter-municipale.

Les projets qui ne sont pas présentés de manière conjointe par au moins une collectivité territoriale française et une collectivité locale mexicaine ne sont pas éligibles.

Procédure :

L'appel à projets sera publié sur les sites internet suivants :

- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères: www.diplomatie.gouv.fr/cncd
- Institut français d'Amérique latine (IFAL) à l'Ambassade de France au Mexique : <https://ifal.mx/> et www.ambafrance-mx.org.
- Agence Mexicaine de Coopération Internationale pour le Développement : www.gob.mx/amexcid

Pour les collectivités françaises, le dépôt des dossiers se fera en ligne selon une procédure dématérialisée sur le portail de la coopération décentralisée www.cncd.fr.

Pour les collectivités mexicaines, le dossier sera envoyé à l'adresse électronique suivante : dgctcinternacional@sre.gob.mx.

Les résultats seront communiqués aux collectivités territoriales au plus tard le **31 mai 2018**.

Contacts

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France
Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

Lisa Bonnet, chargée de mission
lisa.bonnet@diplomatie.gouv.fr

Ambassade de France au Mexique – Institut Français d'Amérique Latine – IFAL

Luc Blanco, Attaché de coopération technique
Luc.blanco@ifal.mx

Clara Vadillo, Chargée de mission de coopération technique
clara.vadillo@ifal.mx

Ministère des Relations extérieures, Mexique (SRE) AMEXCID

Cristina Ruiz Ruiz –
DGA/DGCTC/AMEXCID
Dirección General de Cooperación Técnica y Científica
dgctcinternacional@sre.gob.mx

Ambassade du Mexique en France

Beatriz Hernández Navaez, chargée de coopération scientifique et technique
bhernandezn@sre.gob.mx